



## COMPTE-RENDU CTL DU 12/10/2021

Après lecture des liminaires (cf déclaration CFDT-CFTC au dos), le directeur a confirmé les difficultés de recrutement que connaît la fonction publique. Il a précisé que le recrutement de contractuels s'effectuait sur des départements pour lesquels aucun titulaire n'avait postulé. Le directeur a également rappelé que la direction ira à la rencontre de l'ensemble des agents concernés par le NRP au 31/12/2021. Vos élus ont été amenés à voter pour les sujets suivants :

### **Déploiement du Nouveau Réseau de Proximité (NRP) au 01/01/2022 (pour avis):**

– *Fermeture de la trésorerie de Chazelles-sur Lyon* : La trésorerie gère 12 communes qui appartiennent à 3 EPCI différents. Les collectivités sont transférées au SGC ou trésoreries gérant ces EPCI. La ré-affectation des emplois n'a pas été traitée dans ce CTL mais le sera lors du CT emplois. Toutefois, la direction a précisé avoir rencontré les agents de manière individuelle pour préciser leur situation au regard de leurs missions actuelles.

– *Fermeture de la trésorerie de Saint-Galmier* : Les 8 communes sont gérées par deux EPCI différents. La trésorerie gère également un hôpital qui va être transféré à la trésorerie Nord Forez.

La direction a considéré le transfert des emplois de ces deux trésoreries de manière globale et a précisé qu'un transfert d'emplois ne signifiait pas nécessairement un transfert d'effectif.

– *Création du SGC de Feurs* : la trésorerie de Feurs est transformée en SGC suite aux fermetures des deux trésoreries et au transfert d'un certain nombre de communes. Des réunions de travail ont eu lieu et d'autres sont à venir avec les services pour traiter de la ré-installation des services. Les horaires du SGC seront ceux de la trésorerie de Feurs.

– *Création de 3 emplois de CDL* : Conséquence de la création du SGC de Feurs, un emploi de CDL va être créé sur Feurs, ainsi que deux emplois de CDL sur le SGC Loire Nord. Ces emplois seront à pourvoir au 01/01/2022.

– *Regroupement des ESMS et EPS* : les opérations de NRP au 01/01/2022 impactent la trésorerie hospitalière Nord Forez et signent la fin de l'antenne de Roanne. À noter le transfert du CH des Monts du Lyonnais qui devrait se faire avec emploi et effectif. Les représentants syndicaux ont souligné les difficultés de ce service qui subit des transferts de structures de manière répétée.

– *Fermeture de Saint-Germain-Laval* : Transfert total des missions de la trésorerie au SGC Loire Nord au 01/01/2022 avec transfert total des emplois et des effectifs.

– *Fusion des SIE de Saint-Etienne et Firminy* : Cette fusion marque également la fin de l'antenne de Saint-Chamond au 01/01/2022. Les agents ont été contactés début mars par les services RH.

Vos élus CFDT-CFTC ont voté contre

### **Fermeture des antennes au 01/01/2022 (pour information):**

- Fermeture de l'antenne de la trésorerie hospitalière Nord-Forez de Roanne (2 collègues concernés)
- Fermeture des antennes du SIE de St-Etienne à St Chamond (6 collègues) et du SIE de Roanne à Feurs (2 collègues).
- Fermeture de l'antenne du SIP de Montbrison à Feurs (3 collègues)

**Vos élus CFDT-CFTC restent à votre disposition pour toute interrogation ou besoin d'accompagnement.**

**Déploiement du dossier comptable numérique (pour information):**

Le dossier comptable numérique comprend les pièces justificatives de la paye au format dématérialisé, qui sont classées au fil de l'eau par les CSRH. Ces documents (arrêtés individuels, états liquidatifs individuels, pièces justificatives diverses transmises par les agents, etc.) sont également consultés par les services liaison rémunérations (SLR), qui procèdent ainsi au contrôle qui incombent au comptable assignataire de la paye. Déploiement depuis mai dernier au CSRH de Saint-Étienne.



FINANCES  
PUBLIQUES



**DECLARATION LIMINAIRE CTL DU**  
**12/10/20201**

Monsieur le Président,

Le Comité Technique Local est invité à se prononcer ce jour sur la suite, et malheureusement pas encore la fin, de la restructuration des services de la DGFIP dans la Loire tels qu'on les connaissait il n'y a encore pas si longtemps.

Bien entendu, ce nouveau réseau démantelé n'est que la conséquence des suppressions d'emplois massives que la DGFIP subit depuis bien trop longtemps, même s'il est présenté comme accroissant la présence du service public dans les territoires, ce dont personne n'est dupe.

Ainsi, en plus de la fermeture des antennes mises en place à titre provisoire par votre prédécesseur, trois nouvelles trésoreries vont fermer leurs portes le 1<sup>er</sup> janvier prochain.

La gestion comptable des collectivités concernées va venir impacter encore une fois des structures déjà imposantes qui ne cessent de grossir au gré de ces transferts.

En découle une multiplication des budgets qui conduit de fait à l'industrialisation et à une spécialisation des tâches, et a pour conséquence une perte réelle d'intérêt des missions quand ce n'est pas une déperdition des connaissances.

Sans compter qu'on ne peut exclure dans un futur proche une désaffectation pour les missions de comptable, au regard de l'évolution relative à leur responsabilité, dont les contours aujourd'hui encore flous inquiètent.

On ne peut qu'être également inquiets de la fusion du SIE de Firminy, qui suit celui de St-Chamond, avec le SIE de Saint-Etienne quand on connaît déjà les difficultés de celui-ci évoquées à plusieurs reprises dans nos instances.

Et que dire du quotidien de nos collègues dont les structures ferment, qui devront peut-être déménager dans ces quelques centres urbains où seront regroupés l'ensemble de nos services. Ceux-ci ne sont malheureusement pas les plus accessibles financièrement pour se loger. Sinon, ils n'auront plus qu'à sillonner les routes et tant pis pour les risques routiers et autres pertes de temps liés au trafic. N'oublions pas les frais engendrés (carburants et autres...) et le stress qui les accompagnera.

Mais les conditions de vie au travail des agents de la DGFIP sont-elles toujours au cœur des préoccupations de nos instances dirigeantes ? Ou doivent-elles continuer à être sacrifiées à l'aune d'une soi-disant « modernisation » du réseau ?

Vous comprendrez que notre position n'a pas varié depuis l'annonce initiale de ce projet mortifère. Nous nous opposerons donc une nouvelle fois aux restructurations soumises aujourd'hui à notre vote.

Les représentants départementaux CFTD CFTC